

Rédaction:

Etienne Branquart (Plate-forme belge de la biodiversité).

Avec la collaboration de:

Sarah Brunel, Claire Collin, Emmanuel Delbart, Louis-Marie Delescaille, Pascal Dupriez, Nathalie Feremans, Andreas Hussner, Bruno Jurdant, Arnaud Laudelout, Benoît Toussaint, Wouter Van Landuyt et Johan van Valkenburg.

Crédits photographiques:

Nicolas Borel, Etienne Branquart, Paul Busselen, John Coyne, Gérald Duhayon, Andreas Hussner, Angel Hurtado, Grégory Motte, Sonia Vanderhoeven, Klaus van de Weyer, Istock, Provincie Antwerpen dienst Waterbeleid et Vilda photos.

Cette publication est disponible gratuitement auprès du SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement, Service Affaires Multilatérales et Stratégiques (biodiversité), place Victor Horta 40 (boîte 10) à 1060 Bruxelles.

Courriel: info_environment@health.fgov.be

Téléphone: 02/524.95.13



Pour en savoir plus sur les espèces invasives en Belgique: <http://ias.biodiversity.be>

Biodiversity.be



En savoir plus sur la biodiversité: www.health.fgov.be (sélectionnez 'environnement' puis 'biodiversité') et www.bombylius.be

Brochure "SOS invasions", disponible gratuitement auprès du SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement (version pdf sur le site www.health.fgov.be (environnement / biodiversité) / le concept et les actions / les espèces envahissantes).



Des plantes dangereuses pour la biodiversité de nos régions

Introduites par l'homme dans de nouvelles régions, ces plantes y sont habituellement dépourvues d'ennemis naturels. Elles font preuve d'un dynamisme important et d'une très forte aptitude compétitive tant dans les pièces d'eau artificielles que dans les zones humides naturelles. Souvent, elles forment des tapis denses en bordure ou à la surface des pièces d'eau, où elles tendent à supplanter les autres espèces végétales. Ces tapis végétaux interceptent la lumière et réduisent la disponibilité en oxygène, ce qui conduit rapidement à la mort biologique des milieux aquatiques où elles se développent. Leur impact sur la faune aquatique (poissons, amphibiens, invertébrés, etc.) est considérable. Les plantes aquatiques invasives constituent en outre une gêne pour les activités nautiques, les systèmes d'irrigation, la pêche, etc.

Difficile de s'en débarrasser !

Une fois installées, il est très difficile de les éliminer. La province d'Anvers a estimé que la présence de plantes invasives multiplie par 10 les coûts d'entretien des voies d'eau.

Pourquoi ces plantes sont-elles utilisées en horticulture ?

Le développement des plantes aquatiques invasives est un phénomène récent en Europe occidentale, encore mal connu du milieu horticole et du grand public. Ces plantes sont souvent très belles et se développent facilement dans la plupart des pièces d'eau artificielles. Leur maintien ne requiert pas de savoir-faire particulier. On les retrouve fréquemment dans la plupart des catalogues de plantes aquatiques.



Ce dépliant vous apprendra à reconnaître les principales plantes aquatiques invasives d'Europe occidentale. Il vous présente également toute une série d'espèces alternatives parfaitement inoffensives pour l'environnement. A vous de les promouvoir !



Agissez de manière responsable

DES PRATIQUES SIMPLES ET FACILES À METTRE EN ŒUVRE VOUS Y AIDENT

- ✓ Aménagez votre jardin aquatique à l'écart des cours d'eau ;
- ✓ N'introduisez pas de plantes aquatiques invasives dans vos pièces d'eau, mais choisissez parmi leurs alternatives ;
- ✓ Évitez de transférer de l'eau, des plantes ou des animaux d'une pièce d'eau à une autre ;
- ✓ Gardez les plantes aquatiques à croissance rapide sous votre contrôle ; maintenez les en pots, cela permet de limiter leur pouvoir de dispersion et facilite l'entretien de la pièce d'eau ;
- ✓ Ne vous débarrassez jamais de matériel végétal dans un cours d'eau ou une zone humide naturelle ; le produit de curage ou de fauche provenant d'une pièce d'eau ou d'un aquarium sera soigneusement composté ou mis en décharge ;
- ✓ Apprenez à reconnaître les principales plantes aquatiques invasives et partagez vos connaissances afin de lutter contre leur propagation.

HALTE À LA PROLIFÉRATION DES PLANTES AQUATIQUES INVASIVES !



Quelles espèces choisir pour l'aménagement des pièces d'eau et jardins aquatiques ?



Les mares et les bassins aménagés dans les jardins à l'image des paysages aquatiques naturels sont de véritables havres pour la biodiversité. On y retrouve souvent un savant mélange de plantes horticoles provenant des quatre coins de la planète. Certaines de ces plantes sont toutefois loin d'être inoffensives...

Les plantes aquatiques invasives

Il s'agit d'espèces végétales aquatiques non indigènes caractérisées par une vigueur et un taux de croissance exceptionnels. En été, leurs rameaux peuvent s'accroître de 20 cm par jour ! Elles sont dotées d'une grande capacité de dispersion et de régénération au départ de graines ou de fragments de plantes et tendent à envahir les zones humides naturelles.

Une importante capacité de dissémination

Les plantes aquatiques invasives peuvent s'échapper facilement des jardins lorsque les pièces d'eau où elles sont installées sont en contact avec une rivière ou une zone humide naturelle ou lorsque l'on se débarrasse dans la nature de leur produit de curage ou de fauche. Emportés par le courant, le vent ou les oiseaux, les graines et les fragments de plantes se dispersent sur de grandes distances et peuvent ainsi former de nouvelles populations.

Plantes semi-aquatiques (des marais)



Evitez d'introduire



Balsamine de l'Himalaya
(*Impatiens glandulifera*)

Spirée blanche
(*Spiraea alba*)



La balsamine de l'Himalaya et la spirée blanche peuvent former des cordons de végétation continus le long des cours d'eau et évincer les autres espèces végétales

Plantes amphibies



Evitez d'introduire



Hydrocotyle fausse-renoncule
(*Hydrocotyle ranunculoides*)

Jussies
(*Ludwigia grandiflora* et *L. peploides*)



Les jussies et l'hydrocotyle fausse-renoncule sont parmi les plantes aquatiques invasives les plus dommageables pour les zones humides naturelles

Plantes oxygénantes



Evitez d'introduire



Elodées
(*Elodea* spp.)

Myriophylle du Brésil
(*Myriophyllum aquaticum*)



Evitez aussi: *Lagarosiphon major* (= *Elodea crispata*) et *Egeria densa* (= *Elodea densa*)

Evitez aussi: *Myriophyllum brasiliensis*, *M. heterophyllum*, *M. pinnatum*, *Crassula helmsii* (= *Crassula recurva*)

Plantes flottantes

A utiliser avec discernement



Jacinthe d'eau
(*Eichhornia crassipes*)

Laitue d'eau
(*Pistia stratiotes*)

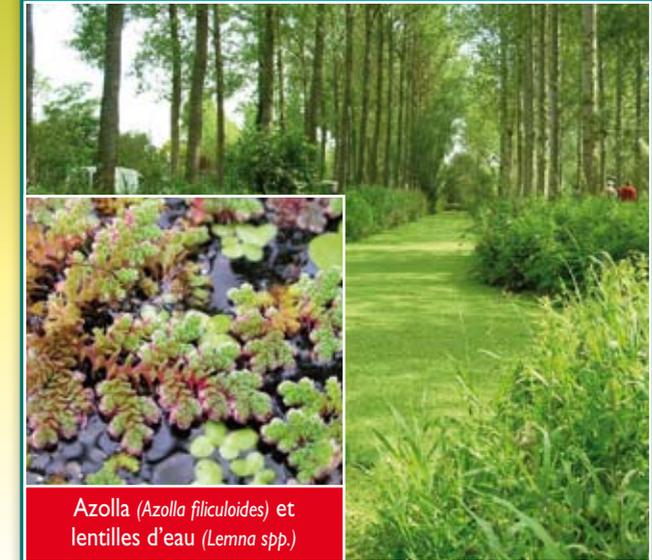


Sensibles au gel, la jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*) et la laitue d'eau (*Pistia stratiotes*) présentent aujourd'hui un comportement envahissant limité au sud de l'Europe. Un problème qui pourrait se généraliser au reste de l'Europe suite au réchauffement du climat.

Et d'autres encore...



L'azolla (*Azolla filiculoides*) et la lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*) sont de minuscules plantes aquatiques qui peuvent pulluler à la surface des plans d'eau riches en nutriments. Leur introduction dans les pièces d'eau est souvent involontaire et se produit suite au transport d'eau, de vase ou d'autres plantes aquatiques.



Azolla (*Azolla filiculoides*) et lentilles d'eau (*Lemna* spp.)

D'autres plantes aquatiques non-indigènes sont susceptibles de développer un caractère envahissant. Il faut tout particulièrement se méfier des espèces qui sont à la fois résistantes au gel (rustiques) et dotées d'une vigueur importante.



Orpin de Helms
(*Crassula helmsii*)

Encore peu représenté sur le continent européen, l'orpin de Helms (*Crassula helmsii*) est une plante aquatique originaire d'Australie qui a colonisé un grand nombre d'étangs et de mares au Royaume-Uni. Son développement entraîne la régression des populations de poissons et de tritons. Son éradication est pratiquement impossible car elle se fragmente en minuscules boutures lorsque l'on tente de l'arracher. Evitez-la !



Choisissez plutôt



Reine-des-prés
(*Filipendula ulmaria*)

Salicaire commune
(*Lythrum salicaria*)

Iris faux-acore
(*Iris pseudacorus*)



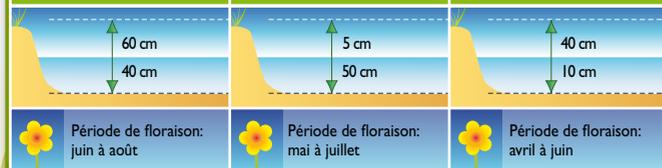
Choisissez plutôt



Sagittaire
(*Sagittaria sagittifolia*)

Renoncule aquatique
(*Ranunculus aquatilis*)

Populage des marais
(*Caltha palustris*)



Choisissez plutôt



Potamot luisant
(*Potamogeton lucens*)

Cératophylle épineux
(*Ceratophyllum demersum*)

Myriophylle en épi
(*Myriophyllum spicatum*)



Choisissez plutôt



Nénuphars
(*Nymphaea* spp.)

Potamot nageant
(*Potamogeton natans*)

